**UNIVERSITE DE PARAKOU**

**ECOLE NATIONALE DE STATISTIQUE DE PLANIFICATION ET DE DEMOGRAPHIE (ENSPD)**

**Examen :** Planification Stratégique**.**

**Licence :** Planification et Suivi-évaluation **Année :** Licence 3

**Durée :** 3 h **Prof :** AÏHONNOU Coovi

**Exercice 1**

Voici une partie du rapport diagnostics de la commune Alpha :

*Dans la commune Alpha, seuls le chef-lieu et les villages sont lotis. Mais, les voies restent encore non ouvertes dans ces localités. C’est ce qui explique l’absence de caniveaux et qui entraîne de ce fait les inondations et l’érosion surtout en saison pluvieuse. Certes, la construction des voies a permis la réalisation d’un nombre appréciable de caniveaux. La commune est caractérisée par l’inexistence de plan de lotissement des agglomérations. Il convient de souligner que la plupart des localités ne sont pas loties. Par conséquent, les voies restent encore non ouvertes. L’ouverture de voies est faite en partie au niveau du chef-lieu de la commune. Cet état de choses favorise les constructions anarchiques et serrées dans les différentes agglomérations et explique en partie les constructions en matériaux précaires. On dénombre les maisons en banco, en semi dur ou en dur, en toit de tôles ondulées et des maisons en toit de paille. Les maisons en dur avec toit de tôles ondulées sont rencontrées en majorité dans les grosses agglomérations. De plus, la couverture en énergie électrique de la commune est très faible. Les chefs-lieux des arrondissements de la commune sont desservis par endroit par la SBEE. Le déficit est comblé dans le reste des localités par des groupes électrogènes privés dans au moins 30% des ménages. Il faut noter l’existence des lampadaires solaires pour l’éclairage public dans le chef-lieu de la commune. Les ménages de la commune utilisent majoritairement des lampes chargeables (60%), l’énergie électrique (25%), l’énergie solaire (10%), groupe électrogène commercial (0,5 %), groupe électrogène privé (4,5%) pour l’éclairage des villages et villes de la commune. Par ailleurs, les sources d’énergie les plus utilisées pour la cuisson sont le bois (81 %), le charbon de bois (15 %) et le gaz (3 %).*

*La commune compte trois forêts classées qui constituent un atout majeur. Mais, le taux de dégradation de ces forêts fut estimé entre 15 et 20 %. La végétation offre aux animaux du fourrage très varié et est d’une richesse médicinale exploitable. Ces forêts classées disposent d’une faune variée et diversifiée mais malheureusement soumise à un braconnage excessif et à des coupes anarchiques des arbres. La croissance démographique rapide a accéléré ce mouvement, entraînant l’avancée de la déforestation pendant ces dernières années par suite d’exploitation anarchiques diverses. Le principal problème pour la protection des forêts de la commune est le braconnage pratiqué de jour comme de nuit individuellement ou par petits groupes et portant sur le gros gibier malgré les actions de surveillance opérées par les acteurs communaux. Il faut noter que l’utilisation anarchique des points d’eau par les bétails des ménages conduit en partie à l’ensablement des cours d’eau, et le cas échéant au comblement des points d’eau naturels. Cette situation concourt à un assèchement accéléré des points d’eau et à leur disparition progressive du fait de la régression de leur fond par ensablement. Cela contribue à l’accentuation des difficultés d’abreuvement des troupeaux de bovins déjà précaires dans la région surtout en saison sèche. La pollution des mares et cours d’eau intervient lorsque les animaux, les hommes défèquent dans ces derniers et aussi du fait que les hommes utilisent les insecticides ou pesticides. Malgré la disponibilité de terres et de bas-fonds cultivables ainsi que d’actifs agricoles et de mains d’œuvre, les populations pratiquent l’agriculture extensive ; ce qui a occasionné l’appauvrissement des sols.*

*De plus, 77% des ménages déversent les eaux usées dans la nature contre 22 % qui les déversent dans la cour de maison. En définitive, 99 % des ménages de la commune n’utilisent pas de structure pouvant permettre d’assainir leur cadre de vie. Par conséquent, les tas d’immondices derrière les cases, la défécation en plein air, l’érosion sous toutes ses formes et la divagation des animaux rendent le cadre de vie de la population insalubre et malsain aggravant leur situation de vulnérabilité. Les études en 2014, ont révélé que 89 % des ménages de la commune sont sans latrines ; ce qui dégrade le cadre de vie des populations aussi bien rurales qu’urbaines. 92 % des ménages de la commune déversent les ordures ménagères dans les dépotoirs sauvages. Alors que 7 % des ménages déclarent brûler ces ordures ménagères. 0,5 % des ménages enfouissent ces ordures ménagères dans le sol. Ainsi, la population est exposée aux maladies comme le paludisme, la diarrhée, le choléra et autres. Cependant, il y a une faible couverture sanitaire dans la commune. En effet, la commune compte douze (12) formations sanitaires publiques et privées formelles qui couvrent toute l’étendue de son territoire soit un ratio de 10 909 habitants par formation. En ce qui concerne les formations sanitaires privées, elles tournent autour de quatre (04) formations sanitaires privées formelles. La norme étant d’une formation sanitaire pour 10 000 habitants, un effort reste à faire.*

*La commune Alpha dispose aussi de 39 centres d’alphabétisation dont 31 sont des centres de l’Etat et 08 sont des centres appuyés par des Partenaires Techniques et Financiers de la Commune. Notons qu’au niveau de ces centres, les acteurs communaux ont rencontré des difficultés telles que : le faible pouvoir d’achat des communautés à la base pour contribuer au fonctionnement des centres et le manque de ressources financière venant de la commune. Par ailleurs, au niveau de l’éducation formelle, les écoles et les collèges d’enseignement se trouvent dans un état de dénuement en matière d’infrastructures et d’équipement. Ainsi, ils sont confrontés à une insuffisance de locaux appropriés, une insuffisance de personnel qualifié d’encadrement des enfants ; une insuffisance de matériels pédagogiques et du mobilier et faible revenu des populations par rapport aux moyens exigés pour la création d’une école et le maintien des enfants à l’école.*

*Malgré une bonne politique des acteurs locaux, la commune faire face aux effets de changement climatique se traduisant par : un soleil ardent, un vent chaud, un manque d’eau, assèchement des cours d’eau, invasion des insectes, absence de nourriture pour les animaux, fréquence de certaines maladies (rhumes, méningite, paludisme), baisse du rendement, famine, baisse des revenus, inondation, déracinement des arbres, enlèvement des toits des cases et terrassement des cultures.* *Avec l’aide des services déconcentrées de l’état, des points focaux, des ONG et d’autres partenaires telles que la GIZ et la CARITAS, la commune espère mettre en place de nombreux programmes pour aider la population à faire face à ces problèmes.*

**Consignes :**

A partir des informations du texte :

1. Relever 06 secteurs d’intervention énumérés dans le texte.
2. Réaliser l’analyse FFOM de la commune ALPHA (04 éléments dans chaque partie).
3. Etablir un cadre logique en renseignant les rubriques ci-après :

* 01 programme ;
* 01 objectif global du programme ;
* Deux objectifs spécifiques ;
* Un indicateur mesurant l’atteinte des objectifs spécifiques ;
* Les résultats attendus ;
* 06 actions pour le programme dont trois par objectif spécifique

**Exercice 2**

1. Préciser les éléments qui constituent la fiche d’un indicateur dans un budget programme
2. Présenter le canevas du tableau des indicateurs de performance d’un budget programme
3. Donner les différentes étapes de l’élaboration du CDMT et du budget-programme.

Résultats 1

Secteurs d'intervention énumérés dans le texte :\*

1. Urbanisme et infrastructures (lotissement, construction de voies, éclairage public)

2. Environnement et conservation des ressources naturelles (gestion des forêts, protection des cours d'eau)

3. Assainissement et gestion des déchets (gestion des eaux usées, gestion des ordures ménagères)

4. Santé publique (couverture sanitaire, prévention des maladies)

5. Éducation et alphabétisation (centres d'alphabétisation, écoles et collèges)

6. Adaptation aux changements climatiques (effets du changement climatique, mesures d'adaptation)

\*Analyse FFOM de la commune ALPHA :\*

Forces:

1. Présence de ressources naturelles telles que les forêts classées, points d’eau.

2. Disponibilité de terres cultivables et de main-d'œuvre agricole.

3. Existence de centres d'alphabétisation et d'écoles pour l'éducation formelle.

4. Engagement des acteurs locaux et des partenaires externes dans la résolution des problèmes.

Faiblesses:

1. Manque d'infrastructures et d'équipements dans les domaines de la santé et de l'éducation.

2. Urbanisation anarchique et absence de plan de lotissement.

3. Dégradation rapide des forêts due au braconnage et à l'exploitation anarchique.

4. Gestion inadéquate des déchets et des eaux usées, contribuant à la pollution et aux risques sanitaires.

Opportunités:

1. Collaboration avec les partenaires externes (ONG, GIZ, CARITAS) pour mettre en œuvre des programmes d'aide.

2. Potentiel de développement de programmes d'adaptation aux changements climatiques.

3. Possibilité d'améliorer les infrastructures et l'accès aux services de base grâce à un soutien financier et technique.

4. Intérêt croissant pour l'alphabétisation et l'éducation, notamment avec la présence de centres d'alphabétisation.

Menaces:

1. Pression démographique croissante entraînant une urbanisation rapide et non planifiée.

2. Dégradation continue de l'environnement et des ressources naturelles en raison de pratiques non durables.

3. Risques sanitaires accrus dus à la mauvaise gestion des déchets et des eaux usées.

4. Vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique, tels que l'assèchement des cours d'eau et la baisse des rendements agricoles.

\*Cadre logique :\*

• Programme : Amélioration de l'assainissement et de la gestion des déchets.

• Objectif global du programme : Réduire les risques sanitaires et améliorer le cadre de vie des habitants de la commune ALPHA.

• Objectifs spécifiques :

1. Mettre en place un système de gestion des eaux usées et des déchets solides.

2. Sensibiliser la population à l'importance de l'assainissement et de la gestion des déchets.

• Indicateur mesurant l'atteinte des objectifs spécifiques : Taux de réduction des maladies liées à l'eau et aux déchets.

• Résultats attendus :

- Réduction de 50% du nombre de cas de maladies hydriques d'ici deux ans.

- Augmentation de 70% du nombre de ménages utilisant des structures d'assainissement appropriées.

• Actions pour le programme :

1. Construction de stations d'épuration des eaux usées.

2. Mise en place de points de collecte des déchets avec des services de ramassage régulier.

3. Organisation de campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la gestion des déchets.

4. Distribution de matériaux d'assainissement tels que des toilettes et des poubelles.

5. Formation des agents de santé et des volontaires communautaires sur les bonnes pratiques d'hygiène.

6. Surveillance régulière de la qualité de l'eau et des niveaux de pollution dans les cours d'eau locaux.

Résultats 2

1. Les éléments qui constituent la fiche d'un indicateur dans un budget programme sont :

* + Nom de l'indicateur/code du niveau de résultats auquel il se rattache.
  + Définition de l'indicateur
  + Unité de mesure
  + Méthodologie de calcul
  + Fréquence de mesure/Fréquence de publication
  + Commentaire (limites et biais connu, modalité d’interprétation, sens d’évolution souhaité)
  + Niveau de désagrégation
  + Source de données
  + Structure de publication
  + Année de référence
  + Niveau de référence ou de performance attendue
  + Valeurs Cible des indicateurs à atteindre
  + Date de la dernière mise à jour de la fiche

2. Canevas du tableau des indicateurs de performance d'un budget programme :

Tableau Numéro 7, page 35 du cours.

3. Les différentes étapes de l'élaboration du CDMT (Cadre de Dépenses à Moyen Terme) et du budget-programme sont :

- Identification des priorités et des besoins : Analyse des besoins et des priorités en fonction des politiques et des objectifs stratégiques.

- Formulation des objectifs et des stratégies : Définition des objectifs spécifiques et des stratégies pour les atteindre.

- Allocation des ressources : Répartition des ressources disponibles en fonction des priorités identifiées.

- Budgétisation des programmes : Élaboration des budgets programmes pour chaque objectif spécifique.

- Suivi et évaluation : Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer les performances et ajuster les budgets et les stratégies si nécessaire.

4. Un budget programme est un outil de gestion budgétaire qui vise à allouer les ressources financières en fonction des programmes et des objectifs stratégiques d'une organisation. Il permet de lier les ressources aux résultats attendus et d'améliorer la transparence et la reddition de comptes.

1. Le cadre logique est un outil de planification et de gestion de projet qui permet de structurer de manière logique les différentes composantes d'un projet ou d'un programme. Il comprend généralement un objectif global, des objectifs spécifiques, des indicateurs de résultats, des activités et des moyens de vérification. Le cadre logique facilite la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions en fournissant une vision claire et cohérente des résultats attendus et des moyens pour les atteindre.

6- Les différentes parties d'un cadre logique, également appelé "matrice logique" ou "matrice d'intervention", sont les suivantes :

1. \*Objectif global (Finalité) :\* Il s'agit de l'objectif ultime ou de la vision à long terme que le projet ou le programme vise à atteindre. C'est la raison d'être de l'intervention.

2. \*Objectifs spécifiques (Résultats attendus) :\* Ce sont les objectifs intermédiaires ou les résultats concrets que le projet ou le programme doit réaliser pour contribuer à l'atteinte de l'objectif global. Ils découlent directement de l'objectif global.

3. \*Indicateurs :\* Ce sont des éléments quantitatifs ou qualitatifs permettant de mesurer et de suivre les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs spécifiques. Les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporellement définis (SMART).

4. \*Moyens de vérification :\* Ce sont les sources de données ou les méthodes utilisées pour collecter des informations afin de mesurer les indicateurs et de vérifier les progrès réalisés vers les objectifs spécifiques.

5. \*Activités :\* Ce sont les actions concrètes et opérationnelles à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs spécifiques. Les activités sont les moyens par lesquels les résultats attendus seront produits.

6. \*Résultats attendus (Produits) :\* Ce sont les produits tangibles ou les livrables générés par la réalisation des activités. Ils contribuent directement à la réalisation des objectifs spécifiques.

7. \*Hypothèses ou Préconditions :\* Ce sont les conditions externes ou les facteurs contextuels qui peuvent influencer la réalisation des objectifs et des résultats attendus. Les hypothèses peuvent être des facteurs de risque ou des contraintes à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet ou du programme.

Le cadre logique permet de structurer de manière cohérente les différentes composantes d'une intervention, de clarifier les relations de cause à effet entre les activités, les résultats et les objectifs, et de faciliter la planification, le suivi et l'évaluation de l'intervention.